Registre de Commerce et des Sociétés
B129294 - L150155718
déposé le 21/08/2015

MENTION

Dénomination / Raison sociale de la Société : Edita s.a.
Siège Social : 51, rue Emile Mark, Villa Hadir, L-4620 Differdange
Numéro d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés : B 129294

Les comptes annuels au *: 31/12/2014*
ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Registre de Commerce et des Sociétés
B129294 - L150155718
enregistré et déposé le 21/08/2015

No. RCSL : B129294	Matricule : 2007 2218 001

BILAN

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 (en 03 EUR)

EDITA S.A.

51, Rue Emile Mark, Villa Hadir
L-4620 Differdingen

ACTIF

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103	103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105		106	
B. Frais d'établissement	1107	107		108	
C. Actif immobilisé	1109	109	80.684,00	110	48.242,00
I. Immobilisations incorporelles	1111	111		112	
1. Frais de recherche et de développement	1113	113		114	
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115	115		116	
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117	117		118	
b) créés par l'entreprise elle-même	1119	119		120	
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121	121		122	
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123	123		124	
II. Immobilisations corporelles	1125 Note 3	125	79.906,00	126	47.622,00
1. Terrains et constructions	1127	127		128	
2. Installations techniques et machines	1129	129		130	

No. RCSL : B129294	Matricule : 2007 2218 001

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131	131	79.906,00	132	47.622,00
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133	133		134	
III. Immobilisations financières	1135	135	778,00	136	620,00
1. Parts dans des entreprises liées	1137	137		138	
2. Créances sur des entreprises liées	1139	139		140	
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1141	141		142	
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143	143		144	
5. Titres et autres instruments financiers ayant le caractère d'immobilisations	1145	145		146	
6. Prêts et créances immobilisées	1147	147	778,00	148	620,00
7. Actions propres ou parts propres	1149	149		150	
D. Actif circulant	1151	151	4.502.593,00	152	3.335.898,00
I. Stocks	1153	153		154	
1. Matières premières et consommables	1155	155		156	
2. Produits et commandes en cours	1157	157		158	
3. Produits finis et marchandises	1159	159		160	
4. Acomptes versés	1161	161		162	
II. Créances	1163	163	1.942.477,00	164	1.518.682,00
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165	165	1.903.499,00	166	1.347.443,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167	167	1.903.499,00	168	1.347.443,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169	169		170	
2. Créances sur des entreprises liées	1171	171	33.590,00	172	153.563,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173	173	33.590,00	174	153.563,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175	175		176	
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177	177		178	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179	179		180	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181	181		182	

No. RCSL : B129294	Matricule : 2007 2218 001

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
4. Autres créances	1183		183	5.388,00	184	17.676,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185		185	5.388,00	186	17.676,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187		187		188	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1191		191		192	
2. Actions propres ou parts propres	1193		193		194	
3. Autres valeurs mobilières et autres instruments financiers	1195		195		196	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	2.560.116,00	198	1.817.216,00
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	4.583.277,00	202	3.384.140,00

No. RCSL : B129294	Matricule : 2007 2218 001

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	1.021.042,00	302	-297.975,00
I. Capital souscrit	1303	Note 4	303	50.000,00	304	50.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
1. Réserve légale	1311	Note 5	311		312	
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313		313		314	
3. Réserves statutaires	1315		315		316	
4. Autres réserves	1317		317		318	
V. Résultats reportés	1319	Note 6	319	-347.975,00	320	-2.370.356,00
VI. Résultat de l'exercice	1321	Note 6	321	1.319.017,00	322	2.022.381,00
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
1. Emprunts convertibles	1413		413		414	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1415		415		416	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1417		417		418	
2. Emprunts non convertibles	1419		419		420	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1421		421		422	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1423		423		424	
C. Provisions	1331		331	15.000,00	332	80.000,00
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333		333		334	
2. Provisions pour impôts	1335		335		336	
3. Autres provisions	1337		337	15.000,00	338	80.000,00
D. Dettes non subordonnées	1339	Note 7	339	3.529.178,00	340	3.602.115,00
1. Emprunts obligataires	1341		341		342	
a) Emprunts convertibles	1343		343		344	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345		345		346	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347		347		348	

No. RCSL : B129294	Matricule : 2007 2218 001

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
b) Emprunts non convertibles	1349	349		350	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351	351		352	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353	353		354	
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355	355		356	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357	357		358	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359	359		360	
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361	361		362	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363	363		364	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365	365		366	
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367	367	1.496.774,00	368	1.313.612,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369	369	1.496.774,00	370	1.313.612,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371	371		372	
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373	373		374	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375	375		376	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377	377		378	
6. Dettes envers des entreprises liées	1379	379	704.912,00	380	1.424.558,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381	381	704.912,00	382	413.580,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383	383		384	1.010.978,00
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385	385		386	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387	387		388	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389	389		390	
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391	391	775.620,00	392	416.376,00
a) Dettes fiscales	1393	393	687.393,00	394	337.921,00
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395	395	88.227,00	396	78.455,00

No. RCSL : B129294	Matricule : 2007 2218 001

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
9. Autres dettes	1397		397	551.872,00	398	447.569,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399		399	551.872,00	400	447.569,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401		401		402	
E. Comptes de régularisation	1403		403	18.057,00	404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	4.583.277,00	406	3.384.140,00

Edita S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 1 - Généralités

La Société a été constituée par acte notarié le 7 juin 2007 sous la dénomination de « Edita S.A. » (ci-après la « Société »), société anonyme de droit luxembourgeois, pour une durée illimitée, ayant son siège social au 51, rue Emile-Mark, L-4620 Differdange.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.

La Société a pour objet chaque activité liée à Internet ainsi qu'à l'édition de journaux, revues, hebdomadaires. En particulier, la Société édite « L'essentiel » le premier quotidien gratuit du Grand-Duché de Luxembourg et exploite le site Internet « www.lessentiel.lu ».

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La Société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.1 Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes :

Note 2 - Principales règles d'évaluation (suite)

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient ; elles sont amorties sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Les taux et les méthodes d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Taux d'amortissement	Méthode d'amortissement
Autres installations, outillage et mobilier	33 %	Linéaire

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.3 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.4 Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.5 Conversion des postes en devise

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre qu'en euro (EUR) sont enregistrées en EUR au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre qu'en EUR sont converties en EUR au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Note 2 - Principales règles d'évaluation (suite)

2.5 Conversion des postes en devise (suite)

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules les pertes de change non réalisées sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

2.6 Dettes non subordonnées

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

2.7 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus durant l'exercice et qui sont imputables à un exercice ultérieur.

2.8 Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Note 3 - Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :	2014 EUR	2013 EUR
Autres installations, outillage et mobilier		
Valeur brute au début de l'exercice	569 269	545 753
Entrées au cours de l'exercice	79 454	23 516
Valeur brute à la fin de l'exercice	648 723	569 269
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	521 647	474 366
Dotations de l'exercice	47 170	47 281
Reprises de l'exercice	-	-
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	568 817	521 647
Valeur nette à la fin de l'exercice	79 906	47 622
Valeur nette au début de l'exercice	47 622	71 387

Note 4 - Capital souscrit

Au 31 décembre 2014, le capital souscrit est fixé à EUR 50 000, représenté par 50 actions d'une valeur nominale de EUR 1 000, libéré à concurrence de 100 %. Le capital autorisé s'élève à EUR 5 000 000.

Lors des exercices 2009 et 2010, la Société a émis pour un total de 5 200 parts bénéficiaires. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote mais donnent aux porteurs un droit aux bénéfices et accessoirement au boni de liquidation.

Note 5 - Réserve légale

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Note 6 - Mouvements de l'exercice sur les postes de « réserves » et « résultats »

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR
Au 31 décembre 2013	(2 370 356)	2 022 381
Mouvements de l'exercice :		
- Affectation du résultat de l'exercice précédent	2 022 381	(2 022 381)
- Résultat de l'exercice	-	1 319 017
Au 31 décembre 2014	(347 975)	1 319 017

Note 7 - Dettes non subordonnées

Les dettes se répartissent de la façon suivante :	2014 EUR	2013 EUR
Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	3 529 178	2 591 136
Sans échéance contractuelle	0	1 010 979
Total	3 529 178	3 602 115

Note 8 - Montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué du produit des publicités. Une décomposition du chiffre d'affaires par catégorie d'activités et marchés géographiques est omise parce qu'elle est susceptible de porter préjudice à la Société.

Note 9 - Autres charges externes

Les autres charges externes sont composées principalement de frais de sous-traitance et de publicité.

Note 10 - Personnel

La Société a employé en moyenne 49 salariés au cours de l'exercice (42 en 2013).

Note 11 - Rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration

Aucune rémunération n'a été allouée au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration ou de surveillance à raison de leurs fonctions.

Note 12 - Engagements hors bilan

Les engagements de contrat crédit-bail de la Société s'élèvent à EUR 30 750 à la date de clôture de l'exercice (2013 : EUR 2 525).

Note 13 - Impôts

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés de capitaux luxembourgeoises sont soumises.